

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> septembre 2021**

---

**Séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2021**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 à 23 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

L'avis de convocation a été notifié à tous les membres du Conseil.

**2021-09-772**

**9<sup>e</sup> Rang – trottoir : déplacement de la traverse Route 104**

Considérant la demande de l'École Notre-Dame-du-Sourire ayant pour objet la sécurité des élèves marcheurs qui passent près de l'église en hiver et dont la sécurité est mise en danger en raison de la présence de neige accumulée sur le toit de l'église et qui, à certains moments tombe au sol;

Considérant que les membres du Conseil désirent réaliser des travaux pour la sécurité des piétons, plus spécifiquement des élèves de l'école Notre-Dame-du-Sourire;

Considérant que les travaux consistent en l'aménagement d'un trottoir dans le 9<sup>e</sup> Rang, de la Route 104 jusqu'à l'école, et d'une traverse vis-à-vis l'école;

Considérant que pour la réalisation du projet, il est nécessaire de relocaliser la traverse présentement installée sur la Route 104;

Considérant les plans préparés par FNX Innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de demander au Ministère des Transports du Québec l'autorisation pour le déplacement de la traverse existante selon les plans soumis.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**9<sup>e</sup> Rang – trottoir : prolongement du pavage**

Le dossier concernant le prolongement du pavage dans le 9<sup>e</sup> Rang est reporté à une séance ultérieure.

**2021-09-773**

**Rang de la Rivière Ouest : pavage entre la rue de l'Orme et la Route 104**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de pavage soient réalisés sur le rang de la Rivière Ouest, entre la rue de l'Orme et la Route 104;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> septembre 2021**

**Bureau municipal : système de chauffage et climatisation**

Le dossier concernant le système de chauffage et de climatisation au bureau municipal est reporté à une séance ultérieure.

**Période de questions**

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

**Levée de la séance**

Considérant qu'il n'y a plus de sujets, la séance extraordinaire est levée.

\_\_\_\_\_  
Gaétan Coutu, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Gaétan Coutu, maire suppléant

**Séance ordinaire du 7 septembre 2021**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue au Centre municipal, 510, 9<sup>e</sup> Rang, le mardi 7 septembre 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Jean-Philippe Cuénoud et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**Moment de réflexion**

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 septembre 2021**

**2021-09-774**      **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-775**      **Procès-verbaux d'août 2021**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en août 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 2 août 2021 et de la séance extraordinaire tenue le 9 août 2021, tels que rédigés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-776**      **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 7 septembre 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 205 209,57 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Première période de questions**

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes.

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 7 septembre 2021.

**2021-09-777**      **Fondation Les Foyers Farnham : tournoi de golf**

Considérant la demande de don pour le tournoi de golf de la Fondation Les Foyers Farnham;

Considérant que les sommes sont prévues au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à la Fondation Les Foyers Farnham à titre de don pour l'année 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 septembre 2021**

**Richard Bourdeau, propriétaire et producteur forestier : taux de taxation**

Le courriel daté du 4 août 2021 de Monsieur Richard Bourdeau, propriétaire et producteur forestier de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, ainsi que les documents joints au courriel concernant les mesures fiscales en vigueur offrant aux municipalités la possibilité de moduler le taux de taxation des boisés (propriétés forestières de 4 hectares et plus dont la gestion est encadrée par un plan d'aménagement forestier rédigé par un ingénieur forestier et dont le propriétaire est enregistré comme producteur forestier auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs) à l'intérieur d'une fourchette de 66 % à 100 % du taux de base sont déposés.

Les membres du Conseil étudieront le dossier lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2022.

**Résidents (voisins du site du FCWSB) : code de vie**

Le courriel daté du 6 septembre 2021 de Monsieur Kevin Piton demandant, de la part des résidents voisins du site du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville, l'établissement d'un code de vie pour une saine cohabitation est déposé.

Les membres du Conseil prendront connaissance des recommandations et un suivi sera effectué auprès des résidents et des responsables du Festival.

**2021-09-778**

**Élections 2021 : autorisation de dépenses**

Considérant la tenue des élections municipales de l'automne 2021;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser un maximum de 17 000 \$ pour la tenue des élections municipales.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-779**

**Photocopieur : location**

Considérant que le contrat de location du photocopieur vient à échéance en novembre 2021;

Considérant les offres reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accepter la proposition datée du 1<sup>er</sup> septembre 2021 de Copicom pour un appareil multifonction Kyocera modèle Ta-7353ci couleur, comme suit (taxes non incluses) :
  - loyer mensuel : 158 \$ par mois, pour une période de 60 mois;
  - contrat de service incluant pièces, main-d'œuvre, toner et un temps d'intervention de moins de 4 heures : 0,0055 \$ (noir), taux variable 0,02 \$, 0,04 \$ et 0,06 \$ ; 0,008 \$ (couleur) par copie;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents pour donner suite à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 septembre 2021**

**2021-09-780**

**Rang de la Rivière Ouest et 8<sup>e</sup> Rang : ordres de changement nos 001, 002, 003 et 004**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des ordres de changement nos 001, 002, 003 et 004 pour les travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8<sup>e</sup> Rang, comme suit :

- 001 Surexcavation du sol instable sous l'assise d'une partie du ponceau #227 : 3 491,40 \$;
- 002 Surexcavation du sol instable sous l'assise d'une partie du ponceau #595 : 1 420,25 \$;
- 003 Modification aux glissières de sécurité existantes de part et d'autre de la structure de l'autoroute 10 : 6 088,50 \$;
- 004 Clause d'ajustement du prix du bitume pour les travaux de pavage réalisés aux mois de juin et juillet 2021 : 57 383,12 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accepter les ordres de changement et d'autoriser une dépense supplémentaire de 68 383,27 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les ordres de changement, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-781**

**Rang de la Rivière Ouest et 8<sup>e</sup> Rang : recommandation de paiement no 3**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour les travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8<sup>e</sup> Rang à Les Entreprises Denexco inc. (réf. résolution 2021-03-570);

Considérant la recommandation de paiement no 3 préparée par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 733 207,96 \$ à Les Entreprises Denexco inc.;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le certificat de paiement, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-782**

**Rue de l'Orme : prolongement d'un ponceau**

Considérant que des travaux de réparation et de prolongement d'un ponceau situé sur la rue de l'Orme sont nécessaires;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 septembre 2021**

- d'octroyer le contrat à B. Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 18 août 2021, pour un montant maximal de 4 200 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-783**

**Rang de la Rivière Est : pavage entre le 637 et le 640**

Considérant que les membres du Conseil désirent que les îlots de roches situés entre le 637 et le 640 rang de la Rivière Est soient pavés;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat à B. Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 18 août 2021, pour un montant maximal de 6 325 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-784**

**Énergir : demande de consentement**

Considérant la demande de consentement d'Énergir pour l'installation d'une conduite sur le chemin Lebeau et sur le rang Double;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'entériner l'autorisation donnée à Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-785**

**Bell : demande de consentement**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de consentement de Bell pour le remplacement d'un hauban, d'un câble, d'un terminal aérien et les transferts d'attaches sur le chemin Lebeau;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-786**

**Journalier : fin de la période de probation**

Considérant que Monsieur Sébastien Pothier a été embauché à titre de journalier le 2 juin 2021;

Considérant que la période de probation est terminée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 septembre 2021**

- d'embaucher Monsieur Sébastien Pothier de façon permanente pour le poste de journalier, et ce, selon les conditions du document « Conditions de travail – Sébastien Pothier » daté du 7 septembre 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-787      Réservoir : remplacement d'un moteur de pompe**

Considérant qu'un moteur de pompe au réservoir d'eau potable doit être remplacé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'entériner l'achat et l'installation du moteur à Moteurs Électriques et Pompes G & T Ltée, selon les termes de la soumission datée du 19 août 2021 pour un montant maximal de 4 021 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-788      Rapport de vulnérabilité des sources d'eau potable**

Considérant le contrat accordé à TechnoRem inc. pour la production du rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits alimentant en eau potable la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville (réf. résolution 2019-06-141);

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du projet de rapport;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le rapport et sa transmission au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-789      Lots 4 390 764 et 4 390 769 : demande d'autorisation à la CPTAQ (utilisation à une fin autre que l'agriculture)**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande d'appui à une demande à la CPTAQ d'Énergir pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 4 390 764 d'une superficie de 1 920 mètres carrés et d'une partie du lot 4 390 769 d'une superficie de 564 mètres carrés;

Considérant que la demande vise l'utilisation de ces parties de lot comme aires de travail temporaires, uniquement pendant la période du démantèlement du poste de livraison situé sur le lot 4 390 769 et seront remises en état ensuite selon l'utilisation actuelle des lots;

Considérant que les parties de lot visées sont situées en zone agricole (A-2), selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2021-08-125);

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'aviser la CPTAQ :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 septembre 2021**

- que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;
- que la demande est appuyée par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois d'août 2021 est déposé au Conseil.

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Deuxième période de questions**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**2021-09-790**

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
21 septembre 2021**

---

**Séance extraordinaire du 21 septembre 2021**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue au Centre municipal, 510, 9<sup>e</sup> Rang, le mardi 21 septembre 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Jean-Philippe Cuénoud et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

L'avis de convocation a été notifié à tous les membres du Conseil.

**2021-09-791**

**Rang de la Rivière Ouest : pavage entre la rue de l'Orme et la Route 104**

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation a été effectué pour obtenir des soumissions pour les travaux de revêtement bitumineux sur un tronçon du rang de la Rivière Ouest, entre la rue de l'Orme et la Route 104;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de revêtement bitumineux sur un tronçon du rang de la Rivière Ouest, entre la rue de l'Orme et la Route 104, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Denexco inc., le tout pour un montant de 53 900 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-792**

**9<sup>e</sup> Rang – trottoir : ordres de changement nos 001 et 002**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des ordres de changement nos 001 et 002 pour les travaux de mise en place d'un nouveau trottoir sur le 9<sup>e</sup> Rang, entre la rue Principale et la rue de la Forge, comme suit :

- 001 Élargissement de la chaussée (prolongement d'un trottoir en pavage) : 10 200 \$;
- 002 Sciage de trottoir (Route 104/9<sup>e</sup> Rang) : 2 500 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accepter les ordres de changement et d'autoriser une dépense supplémentaire de 12 700 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les ordres de changement, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
21 septembre 2021**

**2021-09-793**

**Rang de la Rivière Ouest : demande de délai supplémentaire**

Considérant la lettre datée du 15 juillet 2020 du ministre des Transports informant qu'il accorde à la Municipalité une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet redressement des infrastructures routières locales, pour la réfection du rang de la Rivière Ouest et de certains ponceaux situés dans le 8<sup>e</sup> Rang;

Considérant que selon les modalités du Programme, la Municipalité doit réaliser les travaux à l'intérieur d'une période de 12 mois à partir de la date d'émission de la lettre d'annonce du ministre;

Considérant que le ministre a accordé un délai supplémentaire jusqu'au 31 octobre 2021 pour la réalisation des travaux;

Considérant que la Municipalité a besoin d'un délai supplémentaire pour finaliser les travaux et fermer le dossier;

Considérant que la Municipalité peut reconfirmer, par résolution au ministre, que les travaux ne peuvent être achevés à l'intérieur de la période prévue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de reconfirmer l'intention de la Municipalité de terminer les travaux autorisés et de demander un délai jusqu'au 30 novembre 2021 pour la réalisation desdits travaux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-794**

**Rue Bonvouloir : réfection**

Considérant la dégradation du pavage de la rue Bonvouloir;

Considérant que la réfection de la rue Bonvouloir est prévue ultérieurement;

Considérant qu'il est jugé opportun de procéder à l'enlèvement du pavage existant et à la mise en place de pierre;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à B. Fréreau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 20 septembre 2021, pour un montant maximal de 20 500 \$ plus taxes;
- de fixer la date de fin des travaux au 15 novembre 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-795**

**Marquage de la chaussée**

Considérant que le marquage de la chaussée est inclus aux contrats 2021 de réfection de certains chemins de la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil désirent que le marquage soit effectué sur l'ensemble des chemins de la Municipalité;

Considérant les soumissions reçues;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
21 septembre 2021**

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à Lignes Maska, selon les termes de la soumission datée du 15 septembre 2021, pour un montant maximal de 19 400 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-796**

**Chemin de la Grande-Ligne : Programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

Considérant que la demande vise la réalisation de travaux d'infrastructures de voirie du chemin de la Grande-Ligne;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer l'engagement de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du Volet AIRRL.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-797**

**Chemin de la Grande-Ligne : Entente intermunicipale**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'*Entente intermunicipale Sainte-Angèle-de-Monnoir/Sainte-Brigide-d'Iberville pour la réalisation des travaux d'infrastructures de voirie au chemin de la Grande-Ligne et pour la demande d'aide financière au Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local*;

Considérant que l'entente a pour objet de désigner la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir à titre de gestionnaire pour la réalisation de travaux de drainage, dont la réfection ou le remplacement de trois ponceaux, ainsi que des travaux de pavage nécessitant la pulvérisation et le pavage des voies sur une longueur de 3 150 mètres ainsi que le resurfaçage d'une partie des voies sur une longueur de 165 mètres;

Considérant que le chemin de la Grande-Ligne est situé sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir à l'exception d'une partie mesurant 480 mètres de longueur située sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir assumera 100 % du coût des travaux et bénéficiera de 100 % de l'aide financière;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
21 septembre 2021**

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'accepter l'Entente intermunicipale Sainte-Angèle-de-Monnoir/Sainte-Brigide-d'Iberville pour la réalisation des travaux d'infrastructures de voirie au chemin de la Grande-Ligne et pour la demande d'aide financière au Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local;
- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-798**      **Arrêt de distribution d'eau : dépenses**

Considérant que l'arrêt de distribution d'eau a occasionné certaines dépenses pour la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'entériner les dépenses suivantes :
  - Automation RL inc. pour la fournitures de pièces et la main-d'œuvre pour la remise en marche du système de distribution d'eau, pour un maximum de 20 000 \$ plus taxes;
  - L'eau-thentique pour la livraison et la location d'une remorque stationnaire (30 000 litres) au Saucisson Vaudois, pour un maximum de 18 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-799**      **Station de pompage : panier de dégrillage**

Considérant que par la résolution 2021-08-771 le Conseil municipal autorise l'achat d'un panier de dégrillage pour la station de pompage des eaux usées;

Considérant que l'installation d'un panier de dégrillage n'est pas possible;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de rescinder la résolution 2021-08-771.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Étangs : traitement**

Le dossier concernant le traitement des étangs est reporté à une séance ultérieure.

**2021-09-800**      **Cantine mobile : saison 2022**

Considérant que les membres du Conseil désirent offrir un service de restauration rapide aux citoyens pour la saison d'été 2022;

Considérant l'offre de Patrick Brault pour Pat'ite Patate ;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
21 septembre 2021**

- d'autoriser la location d'un emplacement sur le terrain de la caserne/garage pour l'été 2022 à Patrick Brault pour l'installation d'une cantine aux conditions suivantes :
  - tarif de location fixé à 250 \$ par mois;
  - paiement du permis de cantine selon le tarif en vigueur en 2022;
  - paiement des compensations pour le service d'aqueduc et la gestion des matières résiduelles, aux tarifs 2022, en fonction de la durée de location.

La période de location 2021 se terminera le 3 octobre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-09-801**

**Fête des familles : samedi 25 septembre 2021**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du tableau des activités prévues dans le cadre de la *Fête des familles* du samedi 25 septembre 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser la tenue de la *Fête des familles* et d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 6 000 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les contrats avec les fournisseurs, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Période de questions**

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

**Levée de la séance**

Considérant qu'il n'y a plus de sujets, la séance extraordinaire est levée.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
21 septembre 2021**

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire